

ADHÉSION ET SOUTIEN

Bulletin à compléter et à retourner avec votre règlement

Nom..... Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Email.....

Cotisation annuelle

Versée pour un an

- Particulier 20 €
- Organisme 180 €

et/ou

Don ponctuel

- 20 €
- 35 € *soit 12 € après déduction fiscale*
- 50 € *soit 17 € après déduction fiscale*
- 100 € *soit 34 € après déduction fiscale*
- 1000 € *soit 340 € après déduction fiscale*
- Autre montant :€

Montant total versé :€

Date.....

Signature

Mode de règlement

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèque à l'ordre de « Empreintes » à retourner avec ce coupon
- Virement bancaire

Titulaire du compte : Empreintes - Accompagner le deuil

Domiciliation : CCM Paris Magenta - Gare de l'Est

IBAN : FR76 1027 8060 7600 0204 9330 163 / Code BIC : CMCIFR2A

Empreintes est reconnue d'intérêt général.

Particulier : don déductible à hauteur de 66 %. **Organisme** : don déductible à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0.5 % du C.A. H.T.

Tout donateur devient membre adhérent d'Empreintes pendant un an. Un reçu fiscal sera adressé pour tout don supérieur à 20 €, hors adhésion annuelle.

Conformément aux lois Informatique & Liberté et RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant administration@empreintes-asso.com.